

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marie Linda Nzeyimana		Date d'inspection Le 10 août 2026
Nom de l'établissement Garderie Câlines		Numéro de permis 2024010
Adresse 71 46ième Avenue Edmundston NB E3V 3B4		Numéro de téléphone (506) 740-4783
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iii) les nom, adresse et numéros de téléphone au travail et à la maison de son parent ou de son tuteur, Commentaires: La lacune est maintenant conforme.	24(1)(b)(iii)	03 juil. 2026	24 juin 2026
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. Commentaires: La lacune est maintenant conforme.	28(2)	03 juil. 2026	24 juin 2026

Commentaires généraux
Inspection de suivi effectuée par courriel. Aucune visite sur place n'a été réalisée; par conséquent, la vérification du ratio n'a pas pu être effectuée. Une photo démontrant les correctifs apportés a été reçue par courriel. Les lacunes relevées lors de l'inspection précédente ont maintenant été corrigées. Les heures de développement professionnel requises ont été complétées. La garderie respecte les exigences de la Loi sur les services à la petite enfance. Le renouvellement du permis est recommandé.

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 10 août 2026

Date

original signé par
Marie Linda Nzeyimana

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"